

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juillet 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1037)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE66

présenté par
Mme Valter, rapporteure et les commissaires membres du groupe SRC

ARTICLE PREMIER

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 31, substituer aux mots :

« Le comité d'entreprise »,

le mot :

« Il »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.